

D 360
Marie-Hélène
Cécile-Yvette
Seroux

Le quatorze décembre mil neuf cent dix
sept, nous, notaire soussigné, vous soussigné
Marie-Hélène-Cécile-Yvette, née au
jourd'hui, fille légitime de Georges
Seroux, avocat. Et de Marguerite Seroux
née, de ses parents. Le mariage a été
fait devant, au lieu, de M^{lle}-Cunegonde
et la marraine, Hélène Auger, épouse de
Joseph, soussigné par le
notaire soussigné.

Méline Auger

Leon Seroux

Joseph Seroux

P. J. J. J. J. J.